



**COMMANDE DE DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF- TRANSACTION IMMOBILIERE**

Si votre installation d'assainissement collectif n'a jamais été contrôlée par le SIAKOHM ou si vous ne possédez pas de rapport de visite en cours de validité (moins de 3 ans), vous pouvez déposer cette demande de diagnostic qui pourra être joint au dossier de diagnostic technique prévu par le Code de la Construction et de l'Habitation dans le cadre d'une transaction immobilière.

**Demande à compléter et à renvoyer impérativement avant la visite
de l'agent mandaté par le Syndicat S.I.A. le SIAKOHM
11, Rue de l'Eglise 57970 KOENIGSMACKER
Renseignements au : 03 82 85 98 60
Email : Siakohm57@orange.fr**

Demandeur du diagnostic : Propriétaire Notaire Agence Immobilière

Renseignements sur le bien

Adresse :
Code Postal : Commune : Réf. Cadastres : Section : Numéros
Année de construction de l'habitation : Nombre de pièces principales (séjours +sommeil) :
 Habitation principale **Habitation secondaire**
Type (individuelle, semi-collectif, collectif,...) :
Nombre de personnes permanentes occupant l'habitation :
Occupations occasionnelles : nombre de personnes:..... nombre de jours/an :
Date du dernier diagnostic :
Problèmes de fonctionnement rencontrés (odeurs, écoulements, débordements...) :
.....

Renseignements sur le vendeur

Nom et Prénom du ou des propriétaires :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Téléphone : Fixe : Portable :
Mail :
Je consens à communiquer avec le SIAKOHM par voie électronique oui non

Notaire chargé de la vente

Nom et Prénom :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Téléphone : Mail :

Personne à contacter pour un rendez vous sur site si différente du vendeur

Nom et Prénom et Fonction :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Téléphone : Mail :

Documents à joindre avec ce formulaire

Un plan de situation doit être joint avec le présent formulaire. Celui-ci doit permettre d'identifier précisément la situation du bien à diagnostiquer dans la commune.

Engagements

Le vendeur ou le demandeur soussigné :

- S'ENGAGE à être présent le jour du contrôle ou à être représenté par une personne dûment habilitée ;
- S'ENGAGE à rendre accessible le jour du contrôle, tous les regards, couvercles, tampons et ouvertures des ouvrages d'assainissement collectif afin de permettre au contrôleur mandaté par le Syndicat d'y accéder (les regards devront être dégagés, accessibles, ouverts non enterrés et non scellés) ;
- S'ENGAGE à fournir tout document jugé utile (plan, factures de l'installation, avis de conformité, diagnostic, ...).

Tarif de la prestation

Conformément à la législation en vigueur, ce diagnostic donne lieu au titre de l'assainissement collectif à facturation auprès de l'usager ayant bénéficié du service. Le montant de la prestation est fixé à 146.00 € selon la délibération du conseil syndical n°27/2019 en date du 27 juin 2019.

Le paiement de la prestation s'effectuera sur la base d'un **Titre Exécutoire** qui sera établi ultérieurement par le service assainissement le SIAKOHM et transmis via le **Trésor Public** (Trésorerie de Thionville 3 Frontières), (que la vente ait lieu ou pas).

Merci de nous indiquer ci-dessous les coordonnées pour envoi du titre de recettes.

Nom et Prénom :
Adresse : Code postal : Ville :

Par défaut l'adresse du propriétaire sera retenue comme adresse de facturation. Dans le cas où la facture doit être adressée à un tiers, merci de le préciser en indiquant le nom et les coordonnées (joindre un courrier pour justificatif auprès du **Trésor Public** (Trésorerie de Thionville 3 Frontières)).

Je soussigné(e) agissant en tant que Propriétaire Notaire Agent immobilier

Accepte les conditions de cette commande

Fait à, le

Signature du demandeur (*Précédé de la mention lu et approuvé*)